

## GENS DU VOYAGE

## Regard sur la presse...



## ... à propos des Gens du voyage

■ Pendant la période estivale et ce début d'automne, la revue de presse révèle, pour l'essentiel, la pénurie d'aires d'accueil destinées aux grands passages (AGP) et rassemblements. Ce sont des rendez-vous qui peuvent réunir d'une à plusieurs centaines de caravanes, nombres certes très importants mais qui démontrent combien, trop de départements ne sont toujours pas en conformité avec la législation en vigueur depuis la loi Besson du 5 juillet 2000, relative à l'accueil et l'habitat des Gens du voyage. Celle-ci définit les différents types d'équipements à mettre en œuvre, en particulier pour les grands passages et les rassemblements.

Ainsi, l'on constate de nombreux incidents provoqués par cette pénurie d'AGP. En Nouvelle-Aquitaine, le quotidien régional *Sud-Ouest* fait état du manque d'offres en pays Royannais, qui entraîne des installations illégales de caravanes et des conflits.

De même à Blanquefort, environ de Bordeaux – sur le stade cet été, puis sur le terrain sportif du lycée récemment – la maire se plaint du manque de soutien de

l'État qui ne verbalise pas. Mais le préfet de Gironde rétorque en reprochant la non-conformité de certaines communes vis-à-vis du schéma départemental d'accueil. À Toulouse, le maire demande à l'État plus de sévérité, le préfet de Haute-Garonne lui répond que les communes doivent se conformer au schéma départemental. De plus, il précise qu'en ce département, vingt-trois ans après la loi Besson, seulement 50% des équipements prévus au schéma ont été réalisés.

*Var matin* présente une situation guère meilleure, les communes se renvoyant le choix du terrain pour une AGP. L'Union de Reims relaie des propos similaires à ceux de son homologue de Toulouse. Dans la Vienne, c'est à Ingrandes près de Châtellerauld, que le conflit a éclaté suite à l'installation d'un groupe, faute de terrain disponible et/ou adapté dans le secteur. La Voix du Nord raconte « l'invasion » d'Arras, etc.

D'autres difficultés se révèlent durant l'été, quand les communes décident de fermer l'aire permanente d'accueil pour travaux. La

Dépêche de l'Aveyron, relate qu'à Decazeville dans cette situation, certaines familles n'ont pas eu de vraies solutions d'accueil. En particulier l'une d'entre elles avec une personne souffrant d'une maladie chronique, se retrouve sur un bout de parking avec des sanitaires insalubres, et ce malgré les démarches de l'infirmière qui les suit. Pour terminer la série noire concernant l'accueil et l'habitat, citons encore ce maire d'Adé, commune des Hautes-Pyrénées, qui appelle les habitants à la dénonciation au cas où ils verraient des Gens susceptibles de vouloir stationner sur le territoire. Soulignons que l'ANGVC a porté plainte.

Ce ne sont là que quelques exemples qui font échos à la note d'interpellation lancée par la Fnasat-Gv en mai – *Pour une évolution des politiques d'accueil et d'habitat* – et relayée par *Le Monde*.

Le président de l'Ufat, Eugène Damas, déclare dans la Dépêche du midi « Les occupations illégales, on n'a pas le choix. ... Je suis prêt à me rendre au Congrès des maires pour dialoguer ». Il a par ailleurs adressé une lettre ouverte à Emmanuel Macron pour « qu'on donne aux Tsiganes, la possibilité

de vivre pleinement en tant que citoyens ».

Passons à des exemples nettement plus positifs, tel que celui de Romigny dans la Marne, raconté par *Le Courrier Picard* : une cinquantaine de caravanes s'est installée pour dix-sept jours sur le terrain de foot : « les riverains avaient des a priori, ils se sont estompés ». Le dialogue a eu lieu entre les élus, les voisins et les occupants ; ceux-ci avaient loué des conteneurs, ils ont rendu le terrain propre et les riverains n'ont pas manifesté d'hostilité.

À Bistroff-Grostenquin en Moselle, malgré les protestations de certains élus se référant aux déclarations de l'ancien Premier ministre, Édouard Philippe, assurant qu'il n'y aurait plus de grand passage sur ce site, le rassemblement évangélique eu lieu du 3 au 10 septembre. Finalement, ici aussi le dialogue a eu lieu, et tout s'est mieux passé que les années précédentes, d'après *France Bleu Lorraine Nord*.

Pour clore ce chapitre, salvons la création de nouvelles AGP : dans la Manche, à Valognes, une nouvelle aire est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> juillet. En Seine-Maritime, c'est à Fécamp qu'une autre est en cours d'aménagement pour une mise en service prochaine.

Dans le domaine culturel, l'été est en général une saison propice aux rencontres festives de tous ordres. Deux expositions valaient le détour :

*Barvalo* au Mucem de Marseille, de mai à septembre, a connu un retentissement important avec en parallèle de nombreuses rencontres, concerts, etc. Et, dans le cadre des Rencontres photographiques d'Arles, *Lumières des Saintes – Un pèlerinage photographique*.

Si l'on se réjouit de ce type d'évènements qui favorisent la connaissance et la compréhension des Tsiganes et Gens du voyage, en revanche on ne peut qu'être révolté par la petitesse d'esprit de certains élus. À Saint-Georges-de-Didonne, près de Royan, « Polémique après le refus d'une expo sur les Roms » : À la demande de la Ligue des droits de l'homme, le Relais de la Côte de Beauté avait programmé pour janvier 2024, une exposition présentant les photos du livre *À la rue*, consacré aux Roms en errance à Montreuil (93), ainsi qu'une rencontre avec l'autrice et le photographe à la médiathèque. Le maire de la commune, François Richaud, a refusé cet évènement, provoquant l'indignation des auteurs soutenus par la LDH. Pour le maire : « Une exposition ici, pour parler d'un évènement qui a eu lieu à Montreuil, vous croyez que les habitants vont s'y intéresser ? », arguant par ailleurs qu'il ne veut pas faire du Relais « une tribune politique ». De tels propos démontrent le mépris de cet élu quant à la capacité d'intelligence et de jugement des habitants de la commune, doublée d'une entrave

à la liberté d'information. Propos qui ont provoqué de vives réactions, notamment, ci-après, un extrait de la déclaration des auteurs du livre cité, Juliette Keating et Gilles Walusinski.

« À l'heure où l'action culturelle est de plus en plus dépendante du bon vouloir des baronnies locales, une telle interdiction est le symptôme inquiétant d'une dérive de certains élus vers le contrôle politique de la liberté de création et d'expression, c'est une atteinte de plus à la démocratie. » À suivre...

Nous concluons cette revue de presse par une note plus optimiste en vous incitant à vous plonger dans la lecture du dernier numéro de la revue *Études tsiganes, La fête*. La fête, dans toutes ses dimensions, présentée par un panel d'autrices et auteurs qui donnent à voir la multiplicité d'expressions et de perceptions des populations tsiganes et Gens du voyage. Ce numéro est un bon antidote aux préjugés et autres représentations stéréotypées que donnent trop souvent les médias.

MARIE-CLAUDE VACHEZ

LE SOURCES : SUD-OUEST ; LA DÉPÊCHE DU MIDI ; VAR MATIN ; LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE ; LA VOIX DU NORD ; LE COURRIER PICARD ; LA PRESSE DE LA MANCHE ; OUEST FRANCE ; L'UNION DE REIMS ; LA MARSEILLAISE ; MIDI LIBRE ; LE MONDE ; MÉDIAPART ; FRANCE BLEU LORRAINE NORD.FRANCE

